

9 MYTHES

SUR LES

FINANCES PUBLIQUES

DU

QUÉBEC



**FRONT
COMMUN**



FRONT COMMUN



Publié par le Front commun (Confédération des syndicats nationaux (CSN), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)).

Rédaction et production : **Front commun**

Logo (Front commun) : **Molotov communications**

Illustrations, graphisme et mise en page : **Pier-Luc St-Germain**

Octobre 2023

9 MYTHES SUR LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Tout au long de la crise de la COVID-19, nous avons tenu à bout de bras les réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux. Notre mission se poursuit aujourd'hui malgré la pénurie de main-d'œuvre, qui était déjà bien présente avant la pandémie. Cette pénurie s'amplifie et touche l'ensemble des secteurs, et surtout les services publics, déjà accablés par la surcharge de travail et ses conséquences.

Si le gouvernement semble reconnaître ces enjeux, le moment de réinvestir dans de meilleures conditions de travail ne se concrétise jamais. Peu importe que l'on soit en croissance ou en ralentissement économique, en surplus budgétaires ou en déficits, le gouvernement a toujours un prétexte pour nous demander de nous serrer la ceinture.

Comme excuse, le gouvernement se dit obligé de faire des choix, de gérer les finances publiques de façon responsable et de se conformer à sa loi sur le retour à l'équilibre budgétaire.

D'un autre côté, le gouvernement réduit volontairement ses revenus par une baisse d'impôt qui profite d'abord aux plus fortunés du Québec. Il vote une hausse de salaire immédiate de plus de 582 \$ par semaine pour les parlementaires, alors qu'il nous refuse une augmentation de 100 \$ par semaine pour toutes et tous, ou l'Indice des prix à la consommation (IPC) + 2 % selon la formule la plus avantageuse.

Le Québec serait-il dans l'impossibilité économique et financière de prioriser les services publics et son personnel dans le contexte actuel de crise dans les réseaux ?

Voici neuf mythes à déboulonner sur les finances publiques du Québec qui prouveront le contraire.

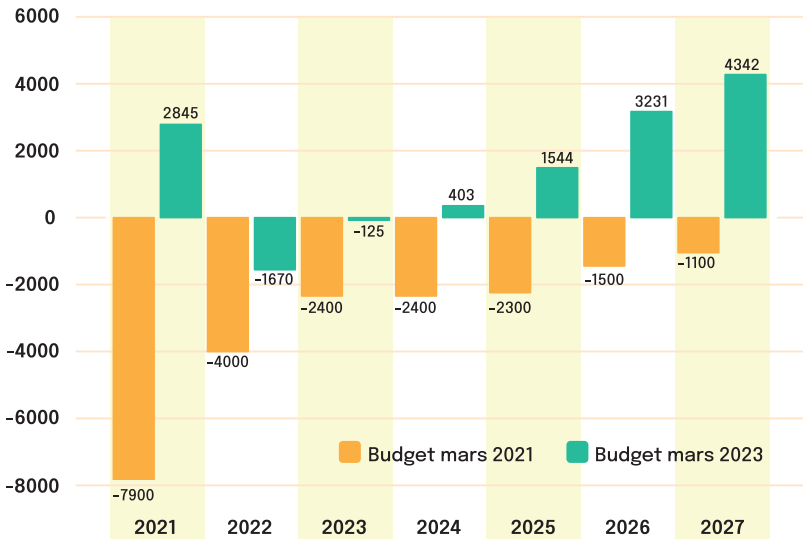
Il n'y a plus de déficit. L'équilibre budgétaire réel du Québec sera consolidé dès 2024.

L'examen des prévisions budgétaires révèle qu'il n'y a aucune crise des finances publiques, mais bien au contraire que le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre importante pour l'avenir afin de répondre à nos demandes et prévoir l'impact d'un ralentissement économique éventuel.

Les perspectives budgétaires du Québec se sont améliorées de 2,3 milliards \$ pour l'année 2023-2024, passant d'un déficit appréhendé de 2,4 milliards \$ à un minime déficit de 125 millions \$. Cette performance aura permis de financer près de 4 milliards \$ d'initiatives pour l'exercice 2023-2024, dont une bonification du soutien aux aînés, une sous-indexation des tarifs et une baisse d'impôt.

ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS DU SOLDE BUDGÉTAIRE RÉEL

Avant le versement au Fonds des générations et la provision pour éventualité,
millions de dollars



Sources : ministère des Finances, 2023, Plan budgétaire 2023-2024, page A.20

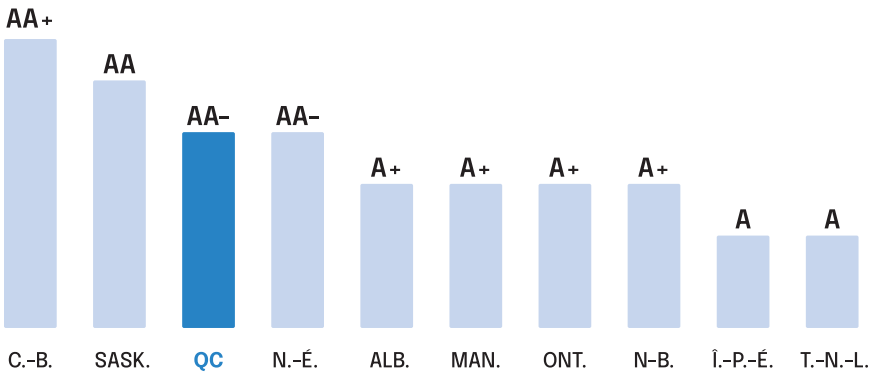
MYTHE 2

LA PANDÉMIE A MIS À MAL LES FINANCES DU QUÉBEC

En 2021, les perspectives économiques et financières du Québec laissaient entrevoir une lente sortie de crise. Or, la reprise économique au dynamisme inattendu et l'effet positif de l'inflation sur les revenus du gouvernement ont grandement amélioré la situation des finances publiques au début de l'année 2023.

Si la pandémie n'a eu que de faibles répercussions sur le niveau d'endettement du Québec, c'est que le gouvernement fédéral a assumé la grande majorité des soutiens aux revenus des individus et des entreprises lors de la crise.

COTE DE CRÉDIT DES PROVINCES CANADIENNES
- STANDARD & POOR'S



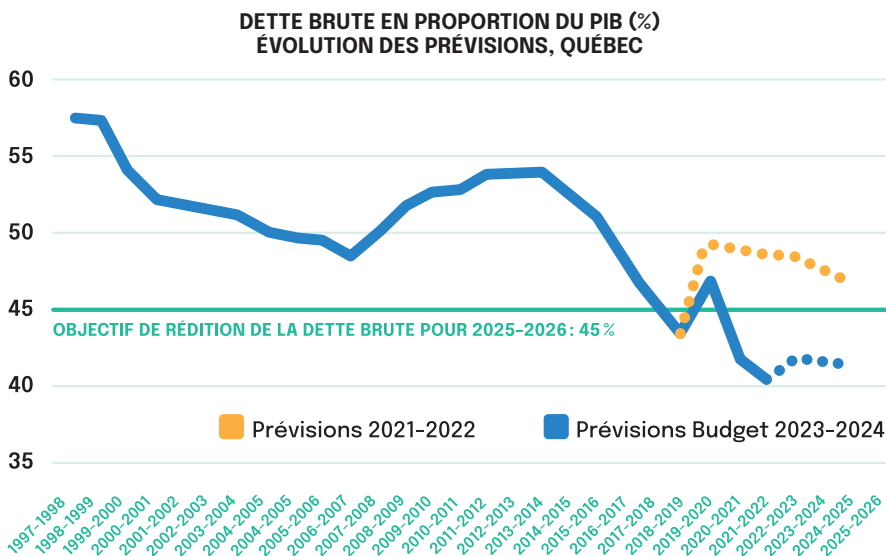
Note : il s'agit des cotes de crédit au 1^{er} mars 2023

Sources : ministère des Finances, 2023, Plan budgétaire 2023-2024, page I.40

La solide santé financière du gouvernement du Québec est d'ailleurs reconnue par l'agence d'évaluation internationale *Standard & Poor's*, qui lui accorde la 3^e meilleure note au Canada, devant l'Ontario et l'Alberta. Cette cote s'est même améliorée depuis 10 ans, alors que les deux autres provinces ont perdu respectivement un et deux échelons au classement canadien. Notons que ce critère contesté est constamment utilisé par le gouvernement.

MYTHE 3 LA RÉDUCTION DE LA DETTE DEVRAIT ÊTRE UNE PRIORITÉ

La dette du Québec est sous contrôle. Sa réduction va même plus vite que prévu !



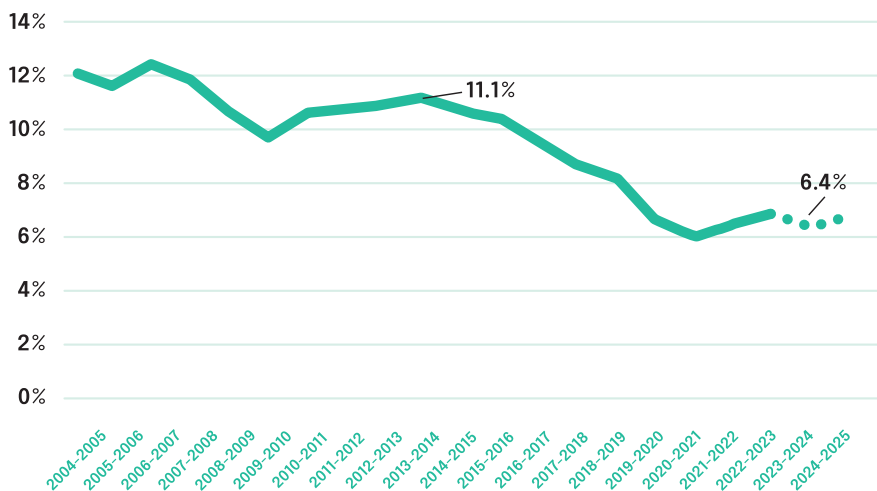
Sources : ministère des Finances, 2023, Plan budgétaire 2023-2024, page I.13

Les objectifs imposés par la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* de 2006 ont été largement dépassés, et ce, plusieurs années avant l'échéance fixée par la Loi.

Cette loi prévoit que pour l'année financière 2025-2026, la dette brute du Québec ne pourrait excéder 45 % du produit intérieur brut (PIB). Malgré un léger soubresaut causé par la pandémie en 2020, la dette brute ne représente que 40,2 % du PIB du Québec en 2023 et devrait continuer de diminuer.

Nous avons donc déjà atteint l'objectif fixé par la Loi, ce qui nous permettrait de cesser les versements au Fonds des générations dès maintenant si le gouvernement souhaitait trouver de nouveaux revenus pour réinvestir dans les services publics.

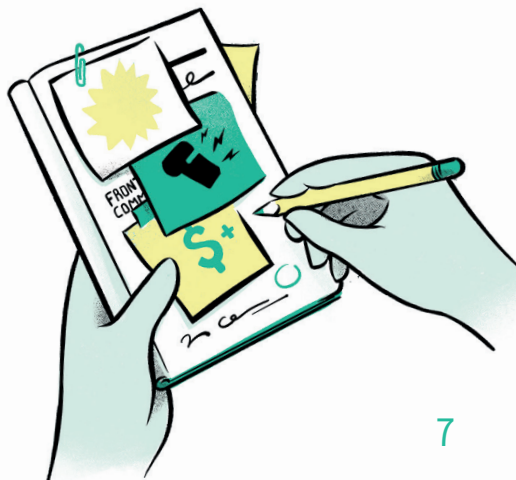
SERVICE DE LA DETTE EN PROPORTION DES DÉPENSES CONSOLIDÉES, QUÉBEC



Sources : ministère des Finances, 2023, Plan budgétaire 2023-2024, page I.15

Les prévisions du coût de la dette faites par le ministère des Finances atteignent même un plancher historique. Le remboursement des intérêts ne représentera que 6,4 % des dépenses du gouvernement en 2023, alors qu'il accaparait 11,1 % du budget en 2013.

Rappelons que le paiement de la dette n'est pas du gaspillage. Il s'agit d'abord du paiement différé pour nos infrastructures publiques collectives. Comme nous devons près de 85 % de notre dette à des citoyennes et citoyens québécois et canadiens, ces paiements représentent des revenus pour les détenteurs d'obligations d'épargne du Québec.



MYTHE 4

LE GOUVERNEMENT SE LIERAIT LES MAINS AVEC DES CLAUSES D'INDEXATION

Le gouvernement refuse de considérer notre demande d'un mécanisme permanent d'indexation annuelle sous prétexte que ce dernier lui « lierait les mains ». Pourtant, bon nombre de paramètres de la fiscalité, des programmes sociaux et du financement des organismes du gouvernement sont ajustés automatiquement afin de corriger l'inflation.

Au début de l'année 2023, le gouvernement du Québec a indexé les montants suivants selon le taux annuel d'inflation de 2022 (6,44 %¹) :

Les tables d'impositions ;

Les prestations de solidarité sociale ;

Les allocations familiales ;

Le supplément pour l'achat de fournitures scolaires² ;

Les rentes de la Régie des rentes du Québec (RRQ)³ ;

Les indemnités prévues à la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* ;

Et même les allocations aux partis politiques.⁴

Pourquoi, tout comme ces autres paramètres gouvernementaux, les conditions salariales des employés du secteur public ne seraient-elles pas corrigées selon l'inflation record de 2022 et des années suivantes ? Il serait inacceptable que les travailleuses et travailleurs des services publics s'appauvrissent au nom de la modération économique du gouvernement.

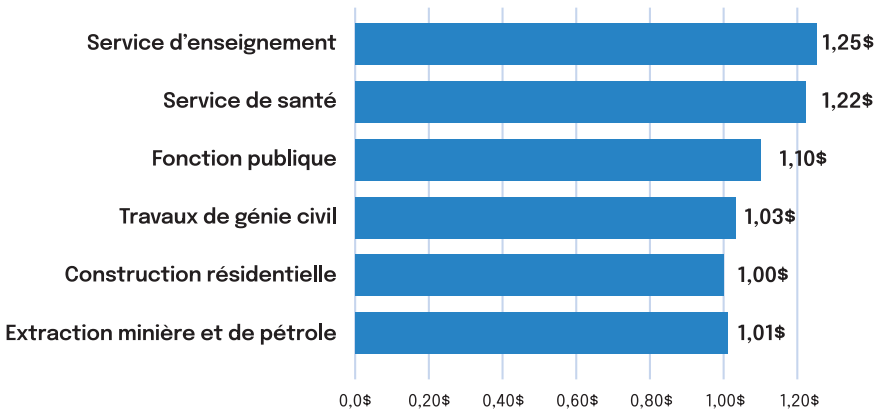
¹ Le taux d'indexation gouvernemental est calculé sur la moyenne octobre à septembre. La moyenne janvier à décembre qui devrait s'appliquer au salaire est légèrement différente (6,7 %).

MYTHE 5

LES SALAIRES DU SECTEUR PUBLIC SONT UNE DÉPENSE POUR LA SOCIÉTÉ

Pour chaque dollar supplémentaire investi dans les services publics, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 1,10 \$ à 1,25 \$, selon les données de Statistique Canada analysées par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS SUR LE PIB POUR CHAQUE DOLLAR INVESTI, SELON LES INDUSTRIES



Source : https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Fonction_publique_WEB.pdf

² http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_RegimeImpot2023.pdf

³ Indexation de 6,5 % <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/actualites/2022/Pages/20221118.aspx>

⁴ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950660/financement-partis-politiques-quebec-allocation-augmentation-inflation>

MYTHE 6

LES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL N'ONT PAS DE CONSÉQUENCES SUR LES SERVICES PUBLICS

Les économies de bouts de chandelles, ça peut coûter cher au gouvernement et à la société québécoise... du moins, quand ces économies sont faites aux dépens des travailleuses et travailleurs des services publics !

De mauvaises conditions de travail causent un exode du personnel. En retour, le manque de main-d'œuvre provoque un alourdissement de la charge de travail pour ceux et celles qui restent. Cette surcharge entraîne des absences pour invalidité, qui à leur tour viennent réduire les effectifs sur le plancher... ce qui accroît davantage la surcharge. Ce cercle vicieux s'accélère depuis des années dans nos réseaux publics.

Entre 2014 et 2021, le recours à l'assurance invalidité a explosé de 54 % chez les enseignantes et le personnel de soutien⁵ et de 51 % pour le personnel de la santé et des services sociaux⁶. La pandémie n'est pas la principale cause de cette hausse. En effet, l'augmentation marquée a été constatée avant 2020.

Pour les deux réseaux, il s'agit de plus de 5 millions de jours d'absence. Pour une année complète, on évalue que les invalidités privent les réseaux de 2800 enseignantes et de 12 000 employés de la santé et des services sociaux travaillant à temps plein.

Ces absences ont un coût pour le Québec : le remplacement des collègues dans les réseaux de la santé et de l'éducation représente bon an mal an une somme qui dépasse le milliard \$.

Les confinements généralisés qu'a subis la population du Québec lors de la pandémie sont un bon exemple des conséquences que peuvent avoir les sous-investissements dans nos services. Ces confinements, plus longs et plus fréquents qu'ailleurs au Canada, ont notamment été rendus nécessaires par un réseau de santé déjà extrêmement fragile avant l'arrivée massive de victimes de la COVID-19.

MYTHE 7

LE RECOURS AU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ET AU PRIVÉ, ÇA FONCTIONNE

Les solutions amenées par les ministres sans consulter les travailleuses et les travailleurs ne règlent rien.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, par exemple, trois solutions coûteuses et néfastes à long terme prennent de plus en plus de place.

On comble le manque de personnel par du temps supplémentaire, parfois obligatoire. Plus de 6 % de toutes les heures travaillées en santé et services sociaux sont en temps supplémentaire.

Malgré les promesses, on comble toujours la pénurie de main-d'œuvre en utilisant les agences de placement temporaire ou la main-d'œuvre indépendante. Le recours aux agences engendre des coûts supplémentaires estimés entre 300 M\$ et 500 M\$ par année.

On sous-traite des services au privé : c'est plus de 200 M\$ pour les services achetés aux cliniques de radiologie et aux laboratoires privés.

⁵ Les données pour le personnel professionnel ne sont pas publiées.

⁶ Ministère de l'Éducation (2023). *Études des crédits budgétaires 2023-2024 : réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle*. Ministère de la Santé et des services sociaux. (2023). *Études des crédits budgétaires 2023-2024 : réponses aux Questions particulières du deuxième groupe d'opposition*. Gouvernement du Québec.



MYTHE 8

LE QUÉBEC EST UN ENFER FISCAL

Équilibre budgétaire atteint, poids de la dette qui réduit rapidement et marché du travail dynamique : tout est au rendez-vous pour favoriser une amélioration des conditions de travail dans les services publics. Mais le gouvernement choisit plutôt de réduire les impôts!

Au budget de mars 2023, la Coalition avenir Québec (CAQ) annonçait une réduction de 1% des taux d'imposition aux deux premiers paliers. Alors que cette baisse d'impôt devait viser la classe moyenne, l'analyse de son effet concret démontre qu'elle rate sa cible : elle n'a aucun effet pour ceux qui gagnent environ 20 000 \$, et elle atteint sa valeur maximale si on gagne 100 000 \$ et plus.



EFFET DE LA BAISSÉ D'IMPÔT SUR LE SALAIRE ANNUEL

	Salaire annuel	Réduction d'impôt
MARWA, CAISSIÈRE AU SALAIRE MINIMUM	24 000 \$	50 \$
RODRIGUE, AGENT ADMINISTRATIF	47 000 \$	250 \$
MARCELINO, BIBLIOTHÉCAIRE	66 000 \$	428 \$
RITA, PDG D'UN CENTRE HOSPITALIER (CISSS)	350 000 \$	814 \$

Pour justifier l'urgence de cette baisse d'impôt, le gouvernement s'est appuyé sur une comparaison simple avec l'Ontario : la contribution fiscale au Québec est plus élevée qu'en Ontario pour les personnes seules gagnant entre 20 000 et 80 000 \$. S'il est vrai que l'impôt sur le revenu payé au Québec est plus élevé qu'en Ontario, cette comparaison fait fi des autres particularités du régime fiscal québécois et des choix politiques et sociaux importants.

- 1 Les transferts fiscaux pour les enfants sont bien plus généreux au Québec qu'en Ontario.⁷
- 2 La plupart des tarifs de services publics sont moins élevés au Québec. Sur quatre tarifs, un ménage québécois peut économiser jusqu'à 6 652 \$ par année par rapport à son voisin ontarien.
- 3 L'impôt sur le revenu comme source de financement des services publics est beaucoup plus égalitaire que les tarifs qui pénalisent les plus pauvres et la classe moyenne.
- 4 La qualité et la plus grande diversité des services publics offerts au Québec semble attirer plus que l'impôt repousse. En effet, le solde de migration interprovincial avec l'Ontario est le plus faible depuis plus de 20 ans ⁸.

⁷ https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2020/01/cr_2020-01_bilanfiscale2020.pdf

⁸ <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/migrations-internationales-interprovinciales-bilan-demographique>

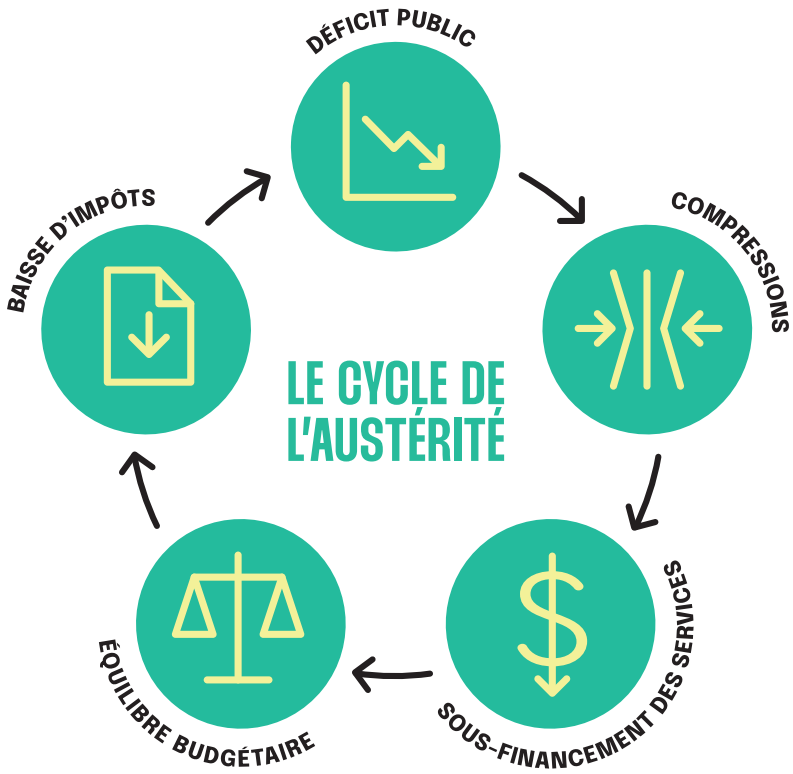
MYTHE 9

LE QUÉBEC N'A PAS LES MOYENS D'ACCEPTER LES DEMANDES DU FRONT COMMUN ?

Le Québec a les moyens. Le gouvernement choisit toutefois de s'enfermer dans le cycle de l'austérité.

On impose l'austérité afin de retrouver l'équilibre budgétaire. Lorsque ce dernier est atteint, on en profite pour baisser les impôts. Cette perte de capacité financière de l'État l'expose à un retour des déficits... et à l'austérité, alors qu'on déplore déjà un déficit de financement important dans les services d'éducation, en enseignement supérieur ainsi que dans la santé et les services sociaux.





iris-recherche.qc.ca

Lorsque le gouvernement affirme : « Nous n'avons pas la capacité de payer pour améliorer vos conditions de travail. », il faut plutôt comprendre : « Vos conditions de travail ne sont pas une priorité politique. Vos sacrifices nous coûtent moins cher politiquement que d'autres choix! »

Lorsqu'on analyse sérieusement les finances publiques au Québec, on confirme que des réinvestissements importants dans nos conditions de travail sont possibles. Ces réinvestissements sont même essentiels pour la préservation de la qualité et de l'accessibilité de nos services publics.

C'est pour cela que nous nous mobilisons : pour un réinvestissement massif dans nos conditions de travail. C'est ce que nous exigeons « d'une seule voix » en Front commun.



**POUR PLUS D'INFORMATION
RENDEZ-VOUS SUR
LE FRONTCOMMUN.ORG**

